



CONSTITUTION DU DOSSIER SEJOUR L'ECO-AVENTURE à KERJOUANNO

Pour confirmer la réservation, retourner le dossier complet

Retourner par courrier :

avant le **25 mars 2022**

Service Jeunesse-Séjours
Mairie d'Antony

Place de l'Hôtel de Ville
92160 ANTONY

OU

déposer :

A l'accueil de l'hôtel de ville dans
l'urne prévue à cet effet

entre le **14 et le 25 mars 2022**

(pour les cas particuliers, n'hésitez
pas à solliciter un rendez-vous du
lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)

Le dossier doit comporter :



- Le dossier sanitaire dûment rempli et signé,
- Les photocopies des pages de vaccinations du carnet de santé,
- La décharge parentale complétée et signée,
- Attestation sur l'honneur cochée et signée
- Le coupon dûment rempli mentionnant votre choix pour les modalités de règlement**

Les convocations réunion et départ/retour vous seront adressées ultérieurement.



Une réunion de présentation, en complément de la fiche séjour, aura lieu en visio-conférence le **mercredi 6 AVRIL 2022**. Le lien et l'horaire vous seront communiqués prochainement par mail ainsi que la convocation de départ-retour.

MODALITES D'ANNULATION

Si vous devez annuler cette inscription, téléphonez **obligatoirement**, le plus rapidement possible, au Service Jeunesse-Séjours :

01 40 96 71 83 ou 73 49

* **Jusqu'au le 25 mars 2022 (inclus) : Annulation sans frais**

* **A partir du 26 mars 2022 : Tout dossier annulé ou laissé sans suite sera facturé 40 €**

En cas de non présentation de l'enfant le jour du départ :

100% du montant du séjour sera dû et facturé

L'ECO-AVENTURE

LE VOYAGE

Le trajet s'effectue en car avec un départ et retour qui se déroule au stade municipal Georges Suant. Les familles reçoivent une convocation via courriel contenant les horaires précis des rendez-vous, l'adresse du centre, les identifiants pour les nouvelles des séjours et les numéros pour joindre le service Jeunesse

Consignes :

-Etre ponctuel à l'heure du rdv. Les retardataires ne sont pas attendus.

-Prévoir un repas froid si cela est indiqué sur la convocation.

-En cas de mal des transports de l'enfant, penser à lui donner un comprimé avant le départ et en prévoir pour le trajet retour.

-L'arrivée des enfants sur le centre est annoncée par SMS.

EQUIPEMENT

Il vous est fourni un trousseau type qui est à adapter en fonction des vêtements que votre enfant possède déjà.

Ne pas surcharger la valise. Le linge de corps est lavé tous les jours et le reste très régulièrement. Faire le choix de vêtements que l'enfant peut user sans contrainte et faciles à laver.

Veiller à marquer tout le linge & les effets personnels au nom de votre enfant à l'encre indélébile ou avec des étiquettes.

Faire la valise avec votre enfant est un bon moyen de le préparer au départ.

RECOMMANDATION PARTICULIERE

Il est important de nous faire part via le dossier sanitaire, de toute information (problème de santé, difficultés familiales, handicaps...) pouvant impacter la vie en collectivité. Vous pouvez également effectuer un complément d'information par courrier à glisser dans la valise à l'attention de l'assistante sanitaire.

Les appels sur le centre afin d'obtenir des nouvelles individuelles de l'enfant ne sont pas autorisés. Pour tout problème ou question, ne pas hésiter à joindre le service Jeunesse qui reste à votre disposition.

COURRIER

LES NOUVELLES DU SEJOUR

- Votre enfant vous écrira au minimum 1 courrier pour la semaine. Il faut fournir une enveloppe timbrée au nom et adresse du destinataire. Sachez qu'un enfant en vacances aime peu écrire.

Côté Parents, envoyer 1 courrier avant le départ est très apprécié des enfants.

- Des nouvelles sont postées sur le site de la Ville et des photos sont publiées régulièrement sur le site on donne des nouvelles..

SANTE

Le suivi médical et sanitaire est assuré par l'Assistante Sanitaire.

Veiller à ce que les dossiers sanitaires soient remplis scrupuleusement (régime alimentaire, allergie, énurésie...). En cas d'allergie sévère, particulière, diagnostiquée, il faut fournir le protocole médical et contacter le service Jeunesse pour une mise en place sur le séjour.

Si il y a un traitement médical en cours, mettre les médicaments et l'ordonnance dans la valise.

Ne jamais joindre le carnet de santé.

Si l'enfant est malade, la consultation chez le médecin est immédiatement programmée. Les parents sont prévenus par téléphone. Les frais médicaux sont avancés par le centre et facturés en totalité aux familles au retour du séjour.

ARGENT DE POCHE

Autorisé à partir de 7 ans, il est destiné aux achats personnels (cartes postales, timbres, souvenirs...). 5 à 15 euros semble être une fourchette raisonnable. A mettre sous enveloppe au nom de l'enfant et le ranger dans la valise. *Surtout ne pas remettre d'argent au moment du départ*

PARTICIPATION FINANCIERE

Les séjours sont soumis au taux d'effort dont le principe est que chaque famille paie proportionnellement à ses revenus en fonction du nombre d'enfant à charge, dans les limites d'un tarif plancher et d'un tarif plafond.

Le revenu est à faire calculer auprès de la Régie Centrale avant le départ.

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e)

Responsable du mineur

- autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

- en cas de divorce ou d'autorité parentale partagée, certifie avoir informé le père ou la mère du départ en séjour de l'enfant.

- accepte que soient éventuellement diffusées sur le site de la ville d'Antony, les photos prises durant le séjour.

Fait à Antony, le

Signature

Accepte que me soient transmises par SMS certaines informations :

rappels de réunions, bonne arrivée du séjour.

Non Si oui N° de portable

ANTECEDENTS SANITAIRES

Ce dossier sanitaire est strictement confidentiel et permet de recueillir des informations utiles pour le séjour du mineur (Arrêté du 20 février 2003 - Art L.227-4 du code de l'action sociale et des familles). Ce dossier remplace le carnet de santé et vous sera rendu à la fin du séjour.

VACCINATIONS : Fournir une copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations
Si le mineur n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication

MALADIES INFANTILES : (cocher les cases correspondantes)

<input type="checkbox"/> Varicelle	<input type="checkbox"/> Angines	<input type="checkbox"/> Otites	<input type="checkbox"/> Scarlatine
<input type="checkbox"/> Asthme	<input type="checkbox"/> Appendicite	<input type="checkbox"/> Rhumatisme	<input type="checkbox"/> Coqueluche
<input type="checkbox"/> Rubéole	<input type="checkbox"/> Oreillons	<input type="checkbox"/> Rougeole	

INTERVENTIONS CHIRURGICALES :

.....

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

Problème de santé particulier qui nécessite la transmission d'informations médicales et des précautions à prendre : oui non
 Si oui, le(s)quel(s) ?

.....

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

Indiquer si port de lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire, d'appareils auditifs, problèmes de comportements du mineur, difficultés de sommeil, difficultés d'appétit, etc..*

.....

* Nécessité absolue de signaler les enfants énurétiques (pipi au lit)

RÉGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER :

oui non

Si oui, lequel?

TRAITEMENT MEDICAL EN COURS :

oui non

Si oui, lequel?

*Afin que ce traitement soit poursuivi durant le séjour il est **OBLIGATOIRE** de mettre l'ordonnance et les médicaments dans la valise*

ALLERGIES :

Allergies médicamenteuses : à quels types de produit :

Allergies alimentaires : à quels types d'aliments (hors aversion) :

Autres (animaux, plantes, pollen) :

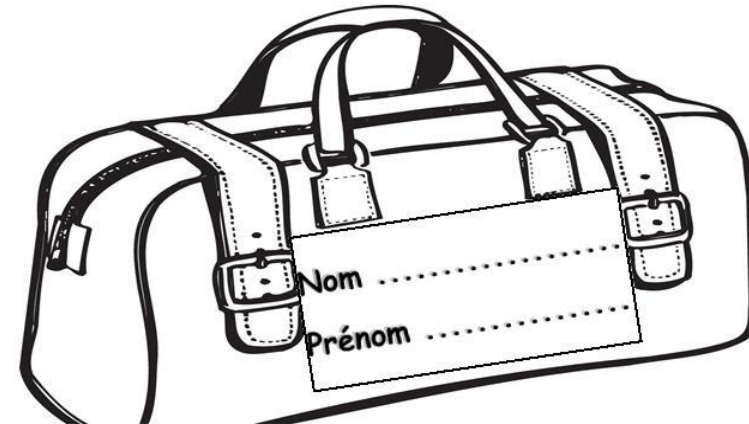
.....

**joindre obligatoirement le PAI, PAIP
ou un certificat médical avec le protocole d'intervention**

Merci de nous communiquer au dos toutes autres informations que vous jugerez utiles pour le bien être de votre enfant.





TROUSSEAU PRINTEMPS MER



INSTRUCTIONS

- ◆ Choisir de préférence des vêtements que l'enfant pourra user sans contrainte et faciles à laver.
- ◆ Tous les vêtements et accessoires doivent être marqués au nom de l'enfant
- ◆ Prévoir une étiquette apparente sur le bagage indiquant le nom et l'adresse de l'enfant ainsi que le nom du centre de vacances.
- ◆ Ne pas oublier de mettre la liste du trousseau à l'intérieur du bagage.
- ◆ Argent de poche : si vous souhaitez en donner, le mettre obligatoirement dans une enveloppe, dans la valise.
- ◆ Tous objets de valeur : lecteur mp3, consoles de jeux, appareils photos numérique, téléphone portable, bijoux etc... sont très fortement déconseillés et restent sous votre entière responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.
- ◆ Si traitement médical en cours : mettre les médicaments et l'ordonnance dans un sac marqué au nom de l'enfant dans la valise.

Quantité dans le bagage		
Au départ	Au retour	
		Linge de Corps
		5 tee-shirts
		5 slips ou culottes
		5 paires de chaussettes
		2 pyjamas
		Vêtements
		2 pantalons + 2 shorts (ou bermudas)
		2 joggings
		2 pulls chauds type polaire
		2 tee-shirts manches longues
		2 sweats
		1 anorak
		1 casquette
		1 tenue pour la boum
		1 maillot de bain
		Chaussures
		1 paire de chaussons fermés
		1 paire de tennis ou baskets multi activités
		1 paire de bottes en caoutchouc (obligatoire)
		Pour les + 9 ans : chaussures usagées pour les activités nautiques

Quantité dans le bagage		
Au départ	Au retour	
		Nécessaire de toilette
		2 grandes serviettes de toilette + 2 gants
		1 dentifrice + 1 brosse à dent + 1 gobelet
		1 peigne et / ou 1 brosse à cheveux
		1 gel de douche + 1 shampoing biodégradable (écolabel)
		1 charlotte (facultative)
		Divers
		Le doudou !!
		1 crème solaire de protection écolabel (pas d'objet en verre)
		1 petit sac à dos + 1 gourde
		1 sac à linge sale
		Lunettes de soleil
		1 Enveloppe timbrée au nom et adresse des parents (facultatif)
		Mouchoirs en papier
		Appareil photo jetable (facultatif)
		*1 boîte de masque par enfant (selon la situation sanitaire)
		<i>Noter ci-dessous les vêtements (ou autres) que l'enfant porte sur lui au moment du départ :</i>

DECHARGE PARENTALE 4/-12 ans

Nom et Prénom de l'enfant



Lieu du séjour



KERJOUANNO 4/-12 ans

Période



PRINTEMPS 2022

Je soussigné(e) certifie être présent(e) lors du retour de centre de vacances de mon enfant aux jours et heures fixés par le service Jeunesse.

En cas d'absence de ma part, je décharge la ville d'Antony de toute responsabilité.

Signature des parents ou du
Responsable légal



Dans le cas où le comportement de mon enfant s'avérerait incompatible avec la vie en collectivité, je m'engage à :

- accepter son rapatriement* aux conditions édictées par le Service-Jeunesse.
- régler à la Ville les frais engagés dans le cas où je serai dans l'impossibilité de me déplacer,
- rembourser à la ville les dégradations commises volontairement par mon enfant durant le séjour.

Signature des parents ou du
Responsable légal





ATTESTATION SUR L'HONNEUR

DE NON CONTRE INDICATION MEDICALE ET SPORTIVE

Conformément aux dispositions des articles L. 231-2 et suivants du Code du Sport, la production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive n'est pas obligatoire mais est cependant vivement conseillée afin de garantir l'état de santé de mon enfant.

Je fournis pour ce séjour, un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'activités sportives (- 1 an à la date du départ).

Je ne souhaite pas produire de certificat médical, la décision reste sous mon entière responsabilité.

Je soussigné(e) M/Mme _____

en ma qualité de représentant légal de _____

Atteste sur l'honneur que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale et physique à la pratique des activités nautiques et aquatiques y compris les autres activités sportives proposées pendant le séjour.

MESURES SANITAIRES – COVID 19

Je m'engage à :

renseigner le dossier sanitaire le plus précisément possible ;

signaler toute information médicale pouvant remettre en question :

- la pratique de l'activité sportive durant le séjour ;

- l'accueil du mineur en collectivité ;

n'avoir pas connaissance que mon enfant ait été en *contact étroit avec un cas confirmé de la covid-19 dans les 14 jours précédant le départ.

informer le service Jeunesse si mon enfant présente 48h avant le départ, les symptômes suivants : - de la fièvre ou des frissons - une toux ou une augmentation de sa toux habituelle - une fatigue inhabituelle - un essoufflement inhabituel quand il parle ou qu'il fait un petit effort - des douleurs musculaires et/ou des courbatures inhabituelles - des maux de tête inexpliqués - une perte de goût ou d'odorat - des diarrhées inhabituelles ou tout autre signe évocateur de la covid-19.

prendre sa température avant le départ. En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C), l'enfant ne pourra pas prendre part au séjour.

en cas d'évolution du protocole sanitaire, communiquer un complément d'information médicale à la demande du service jeunesse.

Date / /

Signature du représentant légal
Précédée de la mention « certifié pour faire valoir »

**Un contact étroit est une personne qui a partagé le même lieu de vie (par exemple : famille, même chambre) que le cas confirmé ou a eu un contact direct avec lui, en face à face, à moins d'1 mètre du cas et/ou pendant plus de 15 minutes, au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion.*

A COMPLETER ET RETOURNER OBLIGATOIREMENT AVEC LE DOSSIER

- NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

Pour rappel, faire calculer auprès de la Régie Centrale le revenu retenu pour appliquer votre taux d'effort. **Attention** sans cette information le séjour vous sera facturé au tarif maximum.

- Sinon considérez-vous être au tarif maximum oui non

- Souhaitez-vous payer : (cocher la case correspondante)

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE			
1 FOIS	2 FOIS	3 FOIS	4 FOIS

ou

AU COMPTANT (carte bleue, chèque, espèces, internet...)

- Si vous souhaitez payer par prélèvement, retourner dûment remplie le mandat joint, accompagné d'un R.I.B.

⇒ ne joindre aucun règlement au dossier → attendre de recevoir la facture pour effectuer le paiement.

LES BONS CAF 92

Sont à joindre au dossier après les avoir signés.

Sont pris en compte UNIQUEMENT - lorsque le paiement est au **COMPTANT**
- lorsqu'ils sont transmis avant le début du séjour.

En cas de choix par prélèvement automatique, une facture acquittée vous permettra de vous faire rembourser de votre bon caf par l'organisme.